

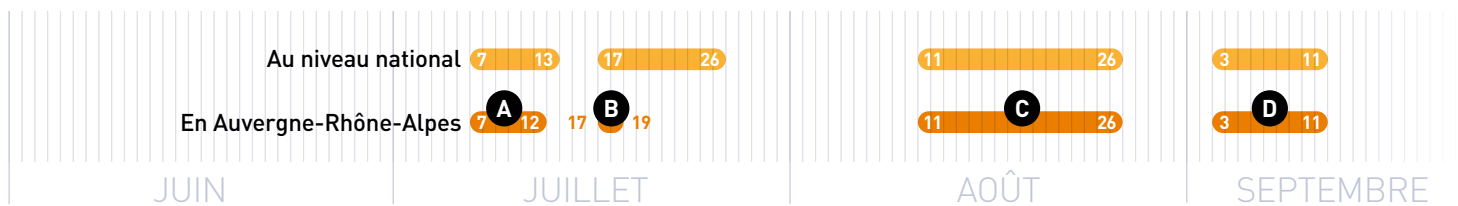
Pendant l'été, Santé publique France surveille l'exposition de la population à la chaleur et les impacts sur la santé.

Chaque année, le bilan de cette surveillance apporte des éléments pour faire évoluer la prévention et l'adaptation. Retour sur l'été 2023.

## Qu'appelle-t-on canicule ?

Les canicules sont définies par département lorsque les moyennes de 3 jours des températures minimales et maximales mesurées dépassent les seuils d'alerte.

## EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, QUATRE CANICULES OBSERVÉES AU COURS DE L'ÉTÉ 2023

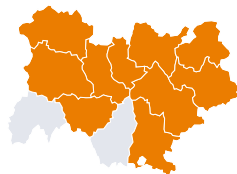


### A 7 au 12 juillet

10 départements concernés sur 12

Durée par département

MIN 3 jours  
MAX 6 jours  
MOYENNE 4,4 jours



### B 17 au 19 juillet

2 départements concernés sur 12

Durée par département

MIN 3 jours  
MAX 3 jours  
MOYENNE 3 jours



### C 11 au 26 août

12 départements concernés sur 12

Durée par département

MIN 3 jours  
MAX 16 jours  
MOYENNE 6,8 jours



### D 3 au 11 septembre

2 départements concernés sur 12

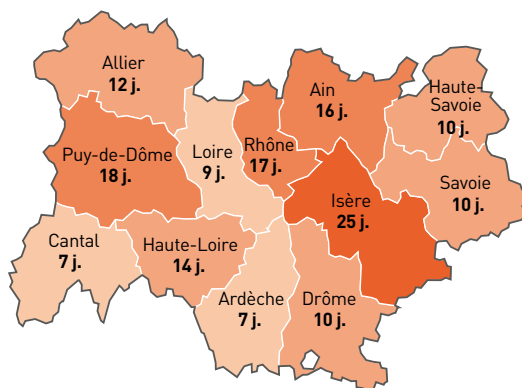
Durée par département

MIN 3 jours  
MAX 7 jours  
MOYENNE 5 jours



## Qu'est-ce qu'un seuil d'alerte ?

Les seuils d'alerte correspondent à des températures associées à une augmentation importante du risque de mortalité de la population exposée à la chaleur. Ils ont été définis pour chaque département sur une période historique de 30 ans.



### Nombre de jours de canicule en 2023

- Plus de 20 jours
- 15 à 19 jours
- 10 à 14 jours
- 6 à 9 jours
- 3 à 5 jours
- Aucun

## RECOURS AUX SOINS D'URGENCE : QUEL IMPACT DE L'EXPOSITION À LA CHALEUR ?

Santé publique France surveille les recours aux soins d'urgence, notamment un indicateur iCanicule (hyperthermie / coup de chaleur, déshydratation, hyponatrémie) reflétant spécifiquement des effets sur la santé apparaissant rapidement après une exposition à la chaleur. Cet indicateur décrit la dynamique des recours aux soins afin d'adapter si besoin les mesures de prévention et de gestion.

### Durant la période de surveillance

(1<sup>er</sup> juin – 15 septembre)

	Total	14 ans et moins	15 à 74 ans	75 ans et plus
Actes SOS Médecins pour iCanicule	<b>578</b>	21%	36%	43%
Passages aux urgences pour iCanicule	<b>2 384</b>	10%	35%	55%
Hospitalisations suite à un passage aux urgences pour iCanicule	<b>1 662</b>	8%	30%	63%

### Durant les canicules

	Total	Part sur la période de surveillance
Actes SOS Médecins pour iCanicule	<b>348</b>	<b>60%</b>
Passages aux urgences pour iCanicule	<b>1 322</b>	<b>55%</b>
Hospitalisations suite à un passage aux urgences pour iCanicule	<b>873</b>	<b>53%</b>

## MORTALITÉ : QUELLE PART ATTRIBUABLE À LA CHALEUR ?

Santé publique France estime *a posteriori* par département la mortalité toutes causes attribuable à l'exposition de la population générale à la chaleur. L'objectif est d'illustrer le poids de l'exposition de la population générale à la chaleur dans la mortalité toutes causes, et son évolution spatiale et temporelle.

### Durant la période de surveillance

(1<sup>er</sup> juin – 15 septembre)

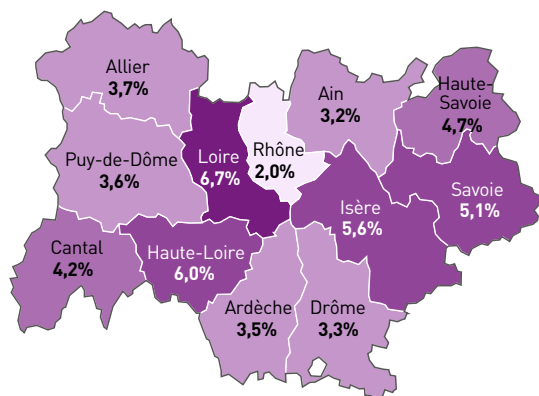
**796 DÉCÈS**

sont attribuables à la chaleur

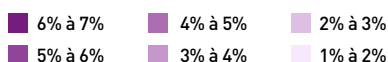


soit **4 décès sur 100 observés**

Les 75 ans et plus représentent **plus des trois quarts de ces décès**



Part de la mortalité attribuable à la chaleur



### Durant les canicules

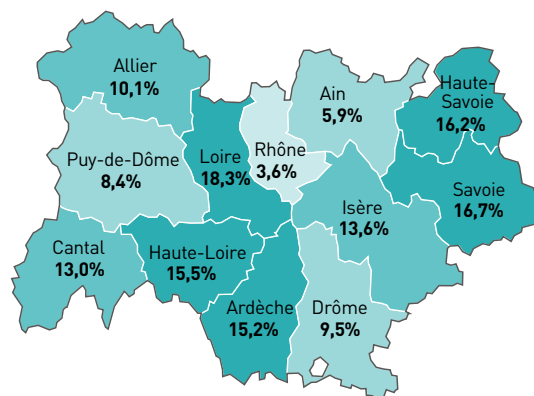
**440 DÉCÈS**

sont attribuables à la chaleur



soit **10 décès sur 100 observés**

Les 75 ans et plus représentent **près de huit décès sur dix**



Part de la mortalité attribuable à la chaleur

